

COMMUNIQUE

Une mission du Groupe de la Banque Mondiale a effectué un séjour (2 au 7 Mai 2008) à Djibouti dont l'objectif est de faire un diagnostic approfondi des besoins de la République de Djibouti relative aux modes alternatifs de règlement des conflits commerciaux (MARC) tels l'Arbitrage et la Médiation.

La délégation était composée de **M. Alejandro Alvarez de la Campa** (Spécialiste en développement du secteur privé-Département du Climat des Investissements), **M. Babacar Faye** (Conseil Juridique-IFC/PEP AFRICA) et **Mme Donna Stienstra**, Expert et chercheuse (Centre Judiciaire Fédéral du gouvernement américain).

La mission de Djibouti entre dans le cadre d'une série de missions combinées à travers certains pays d'Afrique ayant le même objectif, à savoir déterminer les opportunités et la faisabilité d'une assistance pour la promotion des modes alternatifs de règlement des conflits commerciaux. Cette mission fait suite à celle de novembre 2007 de la Société Financière Internationale (GBM) dont l'objectif était de faire un état des lieux des besoins d'assistance technique pour l'amélioration de l'environnement des affaires en République de Djibouti à la demande du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Groupe de la Banque Mondiale se propose, dans un premier temps, d'explorer les possibilités d'appuyer votre projet de création d'un Centre d'arbitrage et de médiation au niveau de la Chambre de Commerce de Djibouti et espère pouvoir faire bénéficier notre pays de l'expérience acquise dans le cadre de projets qu'il a aidé à mettre en place dans plusieurs régions du monde.

Pour ce faire, un Atelier d'informations sur la redynamisation du Centre d'Arbitrage a été conjointement organisé par la Chambre de Commerce (CCD) et le Ministère des Finances, le samedi 03 mai 2008 à la CCD, à l'intention des opérateurs économiques de la place. A cette occasion, le Ministre a prononcé une allocution (l'intégralité du discours en annexe).